



Plus vite, toujours plus vite !

(Du trottoir roulant au fast-food et à l'ADSL, ...)

Introduction

Si la France et Paris semblent avoir manqué, par forfait, le rendez-vous de l'exposition universelle de 2005 – au profit du Japon, qui précèdera de cinq ans l'exposition universelle de Chine (un bienfait n'est jamais perdu ?) – Paris tient par contre sa revanche avec son tapis roulant à 9 km/h !...

Nous y avons immédiatement dépêché nos envoyés spéciaux pour la rubrique « On a tout essayé ! » (lesquels ont tenté d'établir un banc d'essai comparatif simultané de différentes offres en trottoirs roulants, fast-food et d'offres Internet ADSL).

Le trottoir roulant

Mieux qu'à la Foire du Trône, et sans payer autre chose que votre habituel titre de transport, vous pouvez vous offrir désormais de redoutables frissons, et peut-être ne pas boudier votre plaisir, dans le métro à la gare Montparnasse !

Ce projet pharaonique – bien qu'il ne s'agisse pas, dans les prévisions initiales, de la construction d'un tombeau – destiné à relayer les trottoirs roulants précédents fonctionnant à 3 km/h, sur l'immense correspondance entre les anciennes stations Bienvenüe et Montparnasse, semble, après avoir affronté d'immenses difficultés techniques et retards divers, avoir dû affronter durant plus de six mois l'inadaptation extraordinaire de l'utilisateur moyen, par ailleurs humain – dont nous sommes – aux nécessités incomprises des progrès de la technologie (le guide utilisateur avait, au moins, été étourdiement oublié).

En effet, quelques chutes spectaculaires, parfois au départ – lieu d'accélération inhabituelle – et surtout à l'arrivée – lieu de décélération surprenante – suivies d'entassements indescriptibles et spectaculaires comme il n'en existe que dans les bandes dessinées d'Hergé, ont dû faire reculer encore la livraison définitive de la nouvelle application, pour incompétence avérée des utilisateurs que nous sommes qui n'avions rien compris au génie des promoteurs et gourous de la technologie, qui pour une fois n'étaient, peut-être, ni énarques, ni informaticiens (ne prenez pas la mouche, c'est juste pour rire).

Les responsables de la sécurité ont donc décidé, à main levée, que les risques de foulures, de fractures, de bousculades, entassements et étouffements, tant d'utilisateurs incompetents âgés, qu'adultes moyens ou beaucoup plus jeunes, ne devaient pas faire partie des conséquences quotidiennes habituelles de ce nouveau moyen de transport ...

Un transport pourtant si merveilleux, qui pourrait parfois vous permettre, si vous êtes en retard à un rendez-vous, d'arriver, malgré tout, en avance, comme dans la publicité fameuse pour une automobile.

Après plus de six mois de report de livraison de l'application révolutionnaire tant vantée – période pendant laquelle nous avons dû nous contenter « médiocrement » de la marche à pied – si saine pour la santé et le mental – alternée avec le trottoir roulant version « confort » de 3 km/h (sans fracture ni foulure), nous avons donc pu enfin tester la réalisation, non sans être entouré d'une douzaine d'agents de sécurité au départ et d'une trentaine de pompiers à l'arrivée (avouons que ce chiffre n'est qu'une estimation très subjective et contestable).

Nous avons pris les précautions préalables suivantes pour ce test : emporter des genouillères de roller, coudières et gants protège-poignet associés, que nous avons complété de protège-tibias de karaté et protège-dents, plus un casque intégral de vélomoteur homologué par la préfecture de Paris (les casques

de vélo étant toutefois également acceptés). Finalement, c'était, tout compte fait, un moyen de transport très confortable, agréable et rapide !

À tel point que nous n'avons pu résister au plaisir de prendre une seconde fois le tapis turbo (ce qui exigeait de parcourir en sens inverse, il est vrai, le tapis escargot), en nous disant que si nous avions gagné déjà plusieurs minutes en le prenant la première fois, nous ne pouvions que regagner encore du temps supplémentaire en le prenant une seconde fois (sans compter que le tarif est le même, quelque soit le nombre de trajet : logique irréfutable, non ?).

En réalité, il s'agissait de vérifier la seconde fois que la légère perte d'équilibre, éprouvée à l'arrivée la première fois qui faillit nous coûter une chute, malgré l'observation scrupuleuse des consignes données à l'écran de l'interdiction de marcher et l'obligation de garder les pieds collés au sol pendant les phases de départ (accélération progressive) et d'arrivée (décélération progressive) était bien due au fait de ne pas avoir gardé les pieds joints, ce qui n'était indiqué ni dans le manuel de formation ni dans l'aide en ligne.

Le seul inconvénient est qu'il nous a fallu ensuite cinq minutes pour nous défaire de nos protections de roller, de karaté et de mobylette. Sans compter une demi-heure de cours de yoga et un quart d'heure de relaxation pour éliminer le stress et retrouver toute notre sérénité.

Mais cela valait certainement la peine, ne serait-ce que pour le goût de l'aventure et du voyage. Et cela nous a rappelé tant d'innovations organisationnelles, technologiques et informatiques !

Et les fast-foods dans tout cela ?

La fin provisoire de cette histoire est que depuis l'apparition du nouveau trottoir roulant en expérimentation à 9 km/h, les uns sont ravis de cette expérience grisante de gain de vitesse – à condition que d'autres voyageurs acceptent de continuer à rouler sur le trottoir de 3 km/h et encore d'autres à marcher à côté, car si tout le monde fait la même chose, la sensation délicieuse disparaît malheureusement – d'autres sont ravis d'emprunter le trottoir roulant escargot qui a un délicieux goût nouveau de rétro, de tranquillité, de confort et de flânerie (c'est beau le marketing, non ?), et d'autres encore sont ravis et fiers de marcher sainement à pied (militants écologistes engagés ou, peut-être, clients baba-cool et fidèles du salon Marjolaine, autre segment de marché...).

Mais la concurrence entre ces différents modes de transport nous fait un peu penser à la concurrence actuelle entre les différents modes de restauration, que le lecteur connaît suffisamment, qui veut nous donner à choisir entre le steak arrosé de ketchup et de limonade dans lequel on trempe des frites, et le poulet fromage arrosé de coca, dégusté en 180 secondes chrono.

Nous avons, à ce propos, reçu récemment un livre, fort instructif, intitulé « Du bon usage de la lenteur » de Pierre Sansot... (Avez-vous remarqué que l'emploi du « nous » était de rigueur dans la publication des résultats de tout banc d'essai, digne de ce nom, fut-il automobile ou autre ?).

Lien avec les offres Internet ADSL¹

Il était important de terminer ce banc d'essai sur des offres publicitaires informatiques, pour mieux rendre explicite encore le lien, déjà si transparent, entre tous ces événements.

Il n'est pas dans notre intention ici de contester les bienfaits de l'ADSL, ces nouvelles autoroutes de l'Internet dont le plaisir est désormais offert, moyennant rétribution, aux usagers « grand public » que nous sommes.

L'ADSL (que les grincheux nommeront fast-foods de l'informatique) nous est désormais martelé dix fois par jour par les campagnes de communication, afin de contraindre, par l'usure et le harcèlement moral, les pauvres utilisateurs que nous étions de l'Internet raisonnable de 15 minutes par jour sans abonnement, ou du forfait mensuel effronté de moins de 100 heures, à changer pour le forfait infini et illimité que représente désormais l'ADSL à des tarifs défiant toute concurrence, et à des débits variant de 128 à 1 024 millions de bits par seconde !

Pour l'utilisateur intense de l'Internet, l'avantage de tarif et de confort semble assurément probant.

Pour l'utilisateur occasionnel, les choses sont infiniment plus compliquées. Il est, par exemple, humain pour celui-ci, de désirer pouvoir communiquer et naviguer sur l'Internet en se grisant de vitesses décoiffantes au moins, autant que peut être séduisante l'utilisation d'un trottoir roulant « supersonique » ou d'un restaurant rapide.

Mais plusieurs constats de notre banc d'essai peuvent, à côté des gains économiques et de confort avérés, nous interroger sérieusement :

- Premièrement, d'après nos essais de l'ADSL, il s'avère que la vitesse de frappe d'un document sur Word, apparaît toujours aussi lente (nous avons fait le test avec des traitements de textes concurrents, les résultats sont sensiblement les mêmes, ainsi que sur des tableurs divers, et différents logiciels de présentation graphique de types PowerPoint ou autres logiciels : la lenteur reste inchangée !). La seule façon de faire varier ce facteur remarquable semblerait de changer la vitesse de l'utilisateur, de préférence aux performances du modem.
- Deuxièmement, dans la navigation sur Internet, le nombre de perturbations par la pollution de messages publicitaires indéliques, indésirables et agaçants semblerait croître, d'après notre étude, proportionnellement avec l'accélération de la vitesse de navigation (certes pourtant bien effective) : et là, quels que soient les fournisseurs et les offres, nous avons sensiblement obtenu dans nos essais des résultats comparables en terme de croissance de ppph (publicités perturbatrices et polluantes par heure). Il semblerait également que la performance du taux de virus reçus et réexpédiés puisse être également améliorée par l'utilisation de l'ADSL (l'offre à 1 024 Kbps étant ici plus performante que l'offre à 128 Kbps).
- Troisièmement, un avantage probant effectif est la possibilité, que notre banc d'essai a bien confirmé, de réception ou d'émissions d'appels téléphoniques, tout en communiquant sur Internet. Cette possibilité pourra tout à fait satisfaire ceux d'entre nous qui ont l'habitude de déjeuner en lisant leur programme de télévision, tout en discutant des actualités et des résultats scolaires du petit dernier. C'est là pour nous un progrès de civilisation appréciable, incontestablement². Même si des grincheux (qui ne sont en réalité que des jaloux) semblent vouloir boudier ces nouveaux plaisirs.

¹ *Asymmetric Digital Subscriber Line - ligne asymétrique numérique. Technologie qui permet le transfert à haut débit numérique sur une ligne téléphonique classique. Nécessite un dispositif installé par France Télécom (filtre), un modem spécial, une carte réseau et un abonnement spécial auprès de votre fournisseur d'accès Internet (FAI).*

² *NDLR : l'avantage est bien réel dans les familles nombreuses où une même ligne doit être partagée entre internautes et non internautes.*

Conclusion

Nous espérons que ce banc d'essai a répondu à votre attente, autant au moins qu'il a répondu à la nôtre, dépassant toute nos espérances. D'autres projets de bancs d'essai sont à l'étude. Lecteurs, continuez également à nous faire part des résultats de vos propres tests et de vos expériences, que nous nous ferons un plaisir de faire partager à nos lecteurs, comme nous l'avons déjà fait (notamment en 1996 pour l'avènement de Word 26 testé par Henri Habrias³). Ceci après vérification, bien évidemment, dans nos propres ateliers, sous contrôle de notre huissier, et du Secrétariat d'État au progrès technologique et humain.

Les problèmes abordés ci-dessus sont, bien entendu, en réalité, parfaitement sérieux, cruellement critiques et économiquement pertinents. Même si le ton et le mode choisis le sont assurément moins.

Le monde médical reconnaît désormais officiellement l'efficacité de l'utilisation du rire dans la guérison des troubles les plus graves, y compris psychiques ; nous pouvons donc espérer que sera enfin bientôt reconnue l'efficacité de l'utilisation du rire pour mieux surmonter nos maux économiques, technologiques et sociaux. Comme Charlie Chaplin soigna efficacement nos traumatismes de mémoire sociale les plus graves à l'égard du nazisme en écrivant, tournant et jouant son film « Le Dictateur ».

Ce sera, en tout cas, notre vœu pour 2003.

*Pierre Fischhof,
Animateur de la Commission «Informatique et Être humain »,
Consultant en migration de systèmes d'information
pierre.fischhof@libertysurf.fr*

³ Cet article d'Henri Habrias est paru dans *La Lettre* N°22 de janvier 1996.